



MAIRIE DE COLOGNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 DECEMBRE 2016

----- PROCES-VERBAL

Le cinq décembre deux mille seize, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la commune de Cologne s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de **Monsieur TOUGE André**, Maire.

Date de la convocation : 1er décembre 2016

Conseillers en exercice : 15

Sont présents : André TOUGE, Alain DELOM, Jean-Claude GAUDON, Khader GHEZAL, Alain HERVE, Marie-France LABORIE, Dominique MEHEUT, Rémy MEUNIER, Cyril ROMERO, Nathalie LUCAS, Jérémie PASA, Angélique TROTTIN.

Excusés : Olivier LARRIEU, Naïma CAUSSE

Sont absents : Anne GENIN.

Procuration : Cyril ROMERO pour Olivier LARRIEU.

Secrétaire de séance : Rémy Meunier

Ordre du Jour

- Statuts CCBL (Délibération)
- Projet Commerce compte rendu CCI
- Projet éclairage public (piétonniers)
- Compte rendu commission finances
- Vœux du Conseil Municipal
- Informations diverses
- Questions diverses

La séance débute avec la lecture du Procès-Verbal du conseil municipal du 07 novembre 2016. Il ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

Statuts CCBL

Au conseil municipal du 07 Novembre 2016, on nous informe que la communauté de communes Bastide de Lomagne doit modifier ses statuts suite à la création de nouvelles compétences
→ Après délibération le conseil municipal adopte les nouveaux statuts de la CCBL

Projet Commerce compte rendu CCI

La CCI du Gers a lancé un diagnostic entre 2010 et 2016 sur les commerces de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne.

D'abord, nous retiendrons la perception des commerçants et artisans de Cologne. 7 artisans et commerçants ont répondu à l'enquête:

- Difficultés rencontrées : visibilité, référencement internet, canaux de communication
- Formations souhaitées : langues, référencement, technique de vente, e-marketing, merchandising
- Suggestions pour renforcer l'attractivité : Miser sur la qualité des produits, les services ...
- Communiquer entre professionnels
- Obstacles à l'adhésion : nombre de commerçants insuffisants, retombées réelles sur l'activité commerciale.
- Evénements qui ont le plus d'impact : Vide grenier, fête locale, soirées gourmandes et le marché du Jeudi.

Enfin, la perception de la population : les activités de commerce ou service attendues par les habitants sont :

- Boucherie, Charcuterie Traiteur
- Primeur, Supermarché, Station-service
- Boulangerie, Pâtisserie dans le centre
- Café du village, Restaurant.

Projet éclairage public (piétonniers)

Le Conseil Municipal se prononce favorablement au projet d'éclairage public pour la route de St. Georges et route de Cadours. Il faudra monter un dossier de demande de subventions avant le 1^{er} Février 2017.

Compte rendu commission finances

La commission finances annonce que le bilan reste positif.

La commission finances propose de mettre au budget 2017, 75000€ pour le bâtiment communal.

Vœux du Conseil Municipal

Les vœux du Maire auront lieu le 06 Janvier 2017 à la salle des fêtes.

Informations diverses

- Une battue au pigeon aura lieu le Mardi 06 décembre
- Le 13 décembre 2016, une fouille archéologique sera effectuée sur le bâtiment sinistré par l'incendie.
- Les travaux du chemin piétonnier ont commencé route de St. Georges
- La pizzeria va s'installer à l'ancien bureau de tabac
- A l'ancienne épicerie, va s'ouvrir un magasin d'électroménager. Le propriétaire étant M. Chapus.
- Les médecins demandent à ce qu'on installe une nouvelle baie de brassage (VD1-10U) dans la salle d'urgence. Devis : 996 € TTC.
- La psychomotricienne demande à avoir la climatisation réversible dans son local, un devis sera demandé.
- Compte rendu commission environnement : une journée citoyenne aura lieu au printemps, une réunion d'organisation s'effectuera en début d'année 2017.
- Compte rendu MFR.

Questions diverses

- Alain DELOM demande à ce que les rondins des Jardins de la Bastide soient réparés. Ils seront supprimés dès que l'un d'entre eux sera détérioré ou pourrie.
- Alain DELOM suggère de faire un devis pour installer des pièges à son dans la salle des fêtes. Il y a trop de résonance !

La séance est levée à 23 h 10